



Aix en Provence

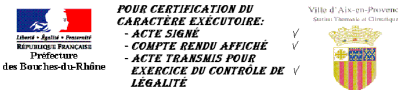
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2014-423**

**Séance publique du**

**3 novembre 2014**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20141103-53604-DE-1-1_0
Date de signature : 04/11/2014
Date de réception : mercredi 5 novembre 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS RELEVANT DE LA DÉLÉGATION RAPATRIÉS**

Le 3 novembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 28/10/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Abbassia BACHI à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Odile BONTHOUX à Monsieur Jules SUSINI, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Jean-Jacques POLITANO à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Sylvaine DI CARO.  
Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation -  
Informatique et RRH  
Direction des Relations avec les  
Associations

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 3 NOVEMBRE 2014

-----

**Nomenclature : 7.5**  
Subventions

**RAPPORTEUR** : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

**Politique Publique : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE  
ASSOCIATIVE ET COMMERCANTE**

**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS RELEVANT DE LA DÉLÉGATION RAPATRIÉS-  
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Diverses associations de Rapatriés ont coutume, chaque année de solliciter la Ville d'Aix-en-Provence en vue de l'attribution de subventions destinées à couvrir une partie de leurs frais de fonctionnement et à les aider dans la réalisation de leurs activités et manifestations à vocations culturelles, historiques ou sociales.

Les associations auxquelles la délégation aux Rapatriés apporte son concours répondent aux critères édictés par la Charte Associative mise en place par la Ville d'Aix-en-Provence.

Les tableaux ci-après comportent des renseignements sur les associations et leur objet, le montant global des subventions accordées en 2012 et 2013 par la délégation, le montant de la subvention proposée pour l'exercice 2014, ainsi que le projet d'utilisation de ces fonds.

Sachant que ces attributions ont été validées le 6 octobre 2014, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

**ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement pour un montant de **2 000 €** au COLLECTIF DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNAUTE HARKIE D'AIX ET DU PAYS D'AIX figurant sur le tableau ci-dessous.

**-DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1675 qui présente les disponibilités suffisantes.

**-ATTRIBUER** deux subventions exceptionnelles pour un montant de **4 500 €** au COLLECTIF DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNAUTE HARKIE D'AIX ET DU PAYS D'AIX figurant sur le tableau ci-dessous.

**-DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6748, numéro d'opération 1674 qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2014-423 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS RELEVANT DE LA DÉLÉGATION  
RAPATRIÉS-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Reine MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 06/11/2014  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS (**RAPATRIES**)

Politique Publique : DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET COMMERÇANTE

N°Tiers	Nom de l'Association	Subvention		Convention (ou Avenant)	Direction Gestionnaire		
		Type	Objet		Montants Attribués		Subvention Proposée
					Année N-2	Année N-1	Année N
49808	COLLECTIF DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNAUTE HARKIE D'AIX ET DU PAYS D'AIX	fonctionnement	Aide et assistance par le soutien et l'action sociale.	non	2 000 €	2 000 €	<b>2 000 €</b>
Total par imputation budgétaire n°:92025-6574-1675					<b>2 000 €</b>		

N° Tiers	Nom de l'Association	Subvention		Convention (ou Avenant)	Direction Gestionnaire		
		Type	Objet		Montants Attribués		Subvention Proposée
					Année N-2	Année N-1	Année N
49808	COLLECTIF DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNAUTE HARKIE D'AIX ET DU PAYS D'AIX	exceptionnelle	Organisation d'une journée de commémoration le 27 septembre 2014	non	20 000 €	4 000 €	<b>3 000 €</b>
49808	COLLECTIF DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNAUTE HARKIE D'AIX ET DU PAYS D'AIX	exceptionnelle	Organisation d'un voyage commémoratif à Rivesaltes	non	0 €	4 000 €	<b>1 500 €</b>
Total par imputation budgétaire n°:92025-6748-1674					<b>4 500 €</b>		